



Chères Neauphlettoises, chers Neauphlettois, chers administrés,

Les événements actuels ayant considérablement changé notre vie, nous n'avons pas pu, suite aux élections du 15 mars, installer le nouveau conseil municipal. Nous espérons cependant que cela pourra se faire dans les jours à venir. Toutefois, je voulais revenir sur ces élections et vous remercier vivement au nom de toute l'équipe « NEAUPHLETTE aujourd'hui pour demain », à qui vous avez accordé massivement vos suffrages, et que vous avez donc portée à la tête de notre chère commune.

Soyez certains que les six années à venir seront pleinement utilisées pour améliorer la vie dans notre commune et adopter un développement raisonné pour celle-ci, tout en lui conservant son image de village rural.

Pour tous ceux qui n'ont pas eu les résultats définitifs de l'élection municipale, vous trouverez ci-après le tableau des résultats pour la commune de Neauphlette.

Merci de votre confiance et surtout prenez soin de vous !

Votre maire,

Jean Luc Kokelka

## résultat des votes



<b>Alain GARRIGOU ÉLU</b> 79,68% (302 voix)	<b>Guillaume CHARDON ÉLU</b> 77,31% (293 voix)	<b>Vanessa MANCELLE</b> 20,84% (79 voix)
<b>Christian GUILLOT ÉLU</b> 78,63% (298 voix)	<b>Maud BRUNET ÉLUE</b> 77,04% (292 voix)	<b>Léna CAMILLET</b> 20,58% (78 voix)
<b>Jean-Luc KOKELKA ÉLU</b> 78,63% (298 voix)	<b>Mickaël SEJOURNE ÉLU</b> 76,52% (290 voix)	<b>Irès CAMILLET</b> 20,58% (78 voix)
<b>Kelly RIOU ÉLUE</b> 78,36% (297 voix)	<b>Jérôme LEBLOND ÉLU</b> 76,25% (289 voix)	<b>Frédéric HUBERT</b> 20,58% (78 voix)
<b>Marie-Françoise DUVAL ÉLUE</b> 78,10% (296 voix)	<b>Dorothee SELLIER ÉLUE</b> 75,20% (285 voix)	<b>Marielle LE MOIGNE</b> 20,58% (78 voix)
<b>Florence JOURNET ÉLUE</b> 78,10% (296 voix)	<b>Renaud JAUNE</b> 22,69% (86 voix)	<b>Yonel LEBLANC</b> 20,58% (78 voix)
<b>Patrice PRIGENT ÉLU</b> 77,84% (295 voix)	<b>Jérôme FOURRIER</b> 22,16% (84 voix)	<b>Catherine MESLIN</b> 20,58% (78 voix)
<b>Samuel LEFORT ÉLU</b> 77,57% (294 voix)	<b>Maëva FOURRIER</b> 21,90% (83 voix)	<b>Alain TRAVERT</b> 20,58% (78 voix)
<b>Vladimir OUSPENSKY ÉLU</b> 77,57% (294 voix)	<b>Daniel BRUQUEL</b> 21,64% (82 voix)	<b>Carla PADOANELLO</b> 20,32% (77 voix)
<b>Martine BOURGEOIS ÉLUE</b> 77,31% (293 voix)	<b>Sandrine DE OLIVEIRA</b> 21,64% (82 voix)	<b>Michel BEFORT</b> 20,05% (76 voix)

## Collecte des déchets verts en local - Appel aux citoyens de Neauphlette !

Pour répondre à votre grande demande, et comme nous vous l'avons promis, la Mairie prévoit l'ouverture d'un service de collecte des déchets verts, **par la mise en place d'une benne**, stationnée à côté de la station d'épuration, rue de Launay, au Village.

A cette occasion, nous voulons associer les Neauphlettois à un acte citoyen : pour que la collecte se passe dans les meilleures conditions, et afin d'assurer la présence d'une personne de confiance, **nous sollicitons un peu de votre temps pour tenir les permanences d'ouverture du site qui se feront en binôme** (suivant les horaires : avec un conseiller ou un employé municipal et ce pour une journée ou un samedi sur la saison.)

**Votre mission, en tant que volontaire, si vous l'acceptez**, sera de :

- Vérifier les pièces d'identité et/ou justificatifs de domicile, la collecte étant exclusivement réservée aux habitants de Neauphlette.

- Veiller à ce que seuls les déchets verts soient déposés. (Pas de gravats, ni de sacs plastiques notamment).

Ces permanences auront lieu les vendredis de 15h à 17h et les samedis de 10h à 12h, à compter du vendredi 29 mai, sous réserve d'inscriptions suffisantes de volontaires.

Afin d'organiser au plus vite ce service, **MERCI** de communiquer vos dates de disponibilité par mail à Maud BRUNET, [m.brunet@neauphlette.fr](mailto:m.brunet@neauphlette.fr) dès à présent.

**Merci pour votre engagement, l'Équipe Municipale**



## INFOS ÉCOLES SIVOS

Suite aux mesures sanitaires du gouvernement, le Président du SIVOS et le maire de Neauphlette ont pris, d'un commun accord, la décision de ne pas rouvrir les écoles maternelle et élémentaire jusqu'à nouvel ordre.

En effet, ces mesures sont difficiles à mettre en place en un délai aussi court (avant le 11 mai) pour assurer la sécurité sanitaire optimale de nos enfants et du personnel les entourant.

**Le groupe scolaire Bréval/Neauphlette sera cependant ouvert à compter du 11 mai pour les enfants de soignants, de gendarmes, de pompiers, de professeurs des écoles, d'ATSEM et de chauffeurs de bus.**

**Nous prions les parents qui exercent ces professions et qui désirent mettre leurs enfants à l'école d'envoyer rapidement un mail pour informer le SIVOS de leurs besoins à l'adresse suivante : [sivosbrevalneauphlette@orange.fr](mailto:sivosbrevalneauphlette@orange.fr)**

Nous précisons que les services de bus et de cantine ne seront pas assurés, jusqu'à nouvel ordre.

Les maires et le SIVOS vous tiendront régulièrement informés de toutes modifications.

## MAI 2020 – TRAFIC SNCF PRÉVISIONNEL

A l'heure où nous imprimons, nous n'avons aucune information sur le trafic prévisionnel de la SNCF. Nous nous attendons à une offre entre 50 et 80% du trafic normal. La distribution de masques pour les usagers quotidiens est la plus grande problématique. Les informations en notre possession sont les suivantes : **A partir du 11 mai, le port du masque sera OBLIGATOIRE dès l'entrée dans la gare et pour voyager.** Tous les types de masque seront autorisés. Un contrôle sera mis en place par la SNCF à l'entrée de chaque grande gare **normande** : sans masque, pas d'entrée en gare. Une vente de masque dans les commerces des gares normandes ou par distributeurs est prévue pour permettre à chacun de s'en procurer. Selon Hervé Morin, Président de la Région Normandie, **il n'y aura aucune tolérance en cas d'absence de masque** ; à chacun de prendre ses responsabilités. **A Paris Saint-Lazare, ce filtrage aura lieu lors de l'accès aux quais.** Les travaux toujours en cours sur la partie IDF: Limitation à 40 Km/h au niveau du remblai d'Apremont et ce, jusqu'en septembre au moins. **Bon courage à toutes celles et ceux qui reprendront le chemin des transports le 11 Mai !**

## SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE NEAUPHLETTE

Nous vous rappelons que le site internet de la mairie de Neauphlette est consultable à l'adresse suivante :

[www.neauphlette.fr](http://www.neauphlette.fr) et que vous pourrez y trouver toutes les informations sur la vie de la Commune, régulièrement mises à jour, surtout en cette période difficile pour tous. Et pour être encore plus rapidement informés et ne rien manquer, **abonnez-vous (depuis le site internet) à notre Newsletter.** Vous recevrez alors par mail, toutes les informations au fur et à mesure, et tous les détails sur les événements importants à venir !!! **Ce service vous est offert gratuitement par votre commune : vous aussi, soyez acteurs de la communication à Neauphlette !**

## ENCOMBRANTS : PASSAGE EN PORTE À PORTE

La Communauté de Communes n'est pas en mesure de nous donner une date précise pour le ramassage des encombrants à Neauphlette. Celui-ci aura probablement lieu **mi-juin**. Encore un peu de patience!

**Merci de continuer à stocker chez vous, et non pas le long des chemins de notre jolie campagne !!!**

## LIVRAISON DE MASQUES AUX HABITANTS DE NEAUPHLETTE

A l'heure où nous imprimons, la livraison de deux masques lavables « grand public » par personne de plus de trois ans est prévue sur notre commune **autour des 8 ou 9 mai**. Ces masques à la charge de la commune ont été commandés à une entreprise française. Nous comptons aussi sur une dotation du Département. A suivre !

## LE CONFINEMENT À NEAUPHLETTE

Une chaîne de solidarité a été mise en place dès le début du confinement par la Commission de l'Action Sociale à Neauphlette. Elle a fonctionné dans tous les hameaux pour des aides aux personnes âgées et/ou isolées, grâce à ceux d'entre vous qui ont accepté d'assurer divers services de convivialité et de soutien. Dans l'ensemble, la grande majorité des Neauphlettois se porte le mieux possible, même si certains ont été bien touchés, et d'autres se trouvent bien seuls, à la longue... Pour preuve, les visites pour installations de la téléassistance se sont multipliées ces derniers temps !

Parallèlement, certains habitants se sont portés volontaires pour coudre des masques, qui seront centralisés à la mairie, et distribués selon les besoins ! A tous ces acteurs de solidarité et de convivialité : **un grand MERCI !**

Mais, nous savons tous que l'épreuve n'est pas terminée... Alors si vous avez un peu de disponibilités, il est toujours temps de nous faire signe : [casneauphlette@gmail.com](mailto:casneauphlette@gmail.com) **Continuez à prendre soin de vous, et des vôtres !**